

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL471

présenté par
M. Vuilletet, rapporteur

ARTICLE 7

À la troisième phrase de l'alinéa 34, substituer au mot :

« fixe »

le mot :

« définit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.